

Présents : Rachel Hoekendijk, Lucie Martens, Mégane Mathieu, Sacha Masson, Benoit Nicaise, Eric Stevens et Benjamin Anciaux.

Excusée : Pauline Berger.

APPROBATION DU L'ODJ

L'ODJ est approuvé.

APPROBATION PV DE MAI

Le PV du 29 mai est approuvé après relecture.

PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES LIEUX FINANCIERS

Benjamin présente l'état des lieux financiers au 31 mai.

Il annonce que les subventions sont arrivées et que le budget a pu être adapté avec l'approbation du trésorier. Une seconde adaptation sera faite après AVATAR pour le restant de l'année.

ETAT DES LIEUX DES PERMANENTS

Benjamin présente le travail des permanents pour le mois de mai et l'état d'esprit actuel des travailleurs.

Eric a pris contact avec la médecine du travail (IDEWE) pour s'informer de quelle aide les permanents pourraient recevoir. La réponse fut décevante car l'IDEWE ne peut intervenir qu'en cas d'accident physique, d'accident sur le trajet domicile-travail et en cas de grossesse.

Eric demande l'accord du CA pour poursuivre ses recherches d'aide psycho-sociale aux permanents ainsi que sur les questions législatives et financières de cette problématique.

Rachel rappelle que Marie-Ange pourrait peut-être aider les permanents car c'est une professionnelle mais le CA aimerait que le/ou la professionnel.le en question soit totalement extérieur.

Le CA remercie les permanents pour le travail accompli.

ORGANISATION DE L'AGE

Lucie propose de commencer l'AGE par un rappel des droits des membres afin de cadrer dès le début les interactions et les demandes. Rachel estime que ce n'est pas une bonne idée car cela risque de braquer les membres qui risquent de se sentir muselé.

INVITATION DE MARIE-ANGE GILKENS, NICOLAS RENARD ET STOFFEL KOCK

Benjamin rappelle la demande/exigence de Thomas Cuvelier de VIE ASBL d'inviter Marie-Ange Gilkens, Nicolas Renard et Stoffel Kock à l'AGE. Les permanents ont regardé les statuts et le ROI et rien n'est indiqué sur une quelconque règle qui permettrait à un membre d'inviter 3 personnes sur son initiative. C'est de la responsabilité du CA (organisateur de l'AGE) d'inviter les personnes qu'il juge nécessaire à la bonne tenue de l'AGE. Seuls les membres effectifs doivent être invités comme toute AG.

Rachel effectue un rapide état des lieux de la situation d'AVATAR depuis l'envoi de la démission de l'équipe plusieurs volontaires ainsi que des actions entreprises par le CA pour garder AVATAR sur les rails.

Le CA débat sur l'intérêt et l'utilité d'inviter ces trois personnes.

A l'unanimité, le CA décide d'inviter Marie-Ange Gilkens à l'AGE en tant que modératrice.

Concernant Nicolas Renard, le CA n'est pas parvenu à se mettre d'accord et un vote est effectué.

Invitation de Nicolas Renard à l'AGE :

Pour : 2

Contre : 4

Nicolas Renard n'est pas invité à l'AGE.

Invitation de Stoffel Kock à l'AGE :

Pour : 1

Contre : 5

Stoffel Kock n'est pas invité à l'AGE.

AP : Benjamin contactera officiellement Marie-Ange Gilkens pour l'inviter à l'AGE et il répondra à VIE ASBL pour les informer de la décision du CA.

ORDRE DU JOUR

SUSPENSION ET DÉMISSION DE BRUNO

Le CA expliquera à l'AG que la suspension de Bruno a été prise en toute bonne foi et selon nos statuts. La remarque de Quentin de Saint-Aubert est cependant pertinente et est tout à fait correcte après vérification. Le CA examinera l'ensemble de ses statuts et proposera une modification à la prochaine AGO pour respecter la loi.

Le CA actera également la démission de Bruno Van Putte en date du 04 juin 2019.

DP : C'est Eric qui se chargera d'expliquer ce point aux membres de l'AG.

AVATAR - ETAT DES LIEUX

Rachel s'occupera de présenter un état des lieux de la situation d'AVATAR et répondra aux différentes questions.

Benjamin conseil à Rachel de préparer son intervention afin de ne pas être déstabilisée lors de l'AGE. Rachel demande alors de l'aide aux autres administrateurs pour cette préparation.

DP : Lucie, Mégane et Sache aideront Rachel à préparer son intervention et viendront lundi au Mundo pour cela. Benjamin réservera une salle pour eux.

TRAVAIL DES PERMANENTS

Benoit présentera ce point à l'AGE. Le travail des permanents est sous la responsabilité du CA et non de l'AG. Une procédure d'évaluation des permanents est en place et est appliquée.

Eric voudrait aussi rappeler aux membres que les permanents ne sont pas aux ordres des membres ou des bénévoles. Le CA approuve le fond mais ne pense pas que cette AGE soit le moment idéal pour faire cette remarque car cela risque d'amener un débat sur ce sujet.

RÉPARTITION DES RÔLES DURANT L'AGE

Gestion de la parole : Rachel/Marie-Ange

Gardien du temps : Éric

LES PERMANENTS

Benoit assure que les permanents ne doivent pas se défendre devant l'AG, ce sera le rôle du CA que de s'assurer de cette tâche. Le CA demande aux permanents d'accomplir leur rôle d'accompagnement durant cette AGE comme lors de toute AG. Les accusations portées par quelques personnes isolées ne doivent pas modifier la ligne de conduite des travailleurs ni leurs tâches.

AVATAR

ETAT DES LIEUX

Benjamin présente l'état des lieux actuel de la situation.

POINTS PROBLÉMATIQUES

Benjamin présente les quelques points posant encore problème pour l'instant : certaines commandes doivent être revues car devenues trop tardives et on note un manque de bénévoles inscrits comme arbitres et pour la gestion du jeu.

Mégane verra de son côté si ses contacts intéressés par l'arbitrage se sont bien inscrits.

DÉBRIEFING + VISION À LONG TERME

Benjamin propose de fixer une date pour le débriefing de la crise AVATAR ainsi que pour lancer le projet « AVATAR to the futur » (nom à déterminer plus précisément).

DP : Le samedi 24 août est bloqué au Mundo-N.

BE LARP EST UNE OJ

Benjamin explique qu'il pourrait être bon que des jeunes volontaires s'impliquent dans l'évaluation du précédent plan quadriennal et dans l'élaboration du prochain.

DP : Eric, Rachel, Lucie et Mégane sont intéressés par rejoindre ce projet.

INFORMATIONS

INSPECTION OJ

Benjamin a rencontré la nouvelle inspectrice OJ pour une première rencontre.

EMPLOI MARIBEL

Nous avons reçu une réponse négative à notre demande d'un mi-temps subsidié par le fond Maribel social. La motivation de ce refus s'appuie sur le fait que BE LARP ne rentre pas dans les critères prioritaires d'attribution.

DIVERS

COCO LARP

Rachel informe le CA que Michael Gyr arrête CocoLarp et il recherche un remplaçant. Il continue à chercher des belges pour s'occuper du référencement des GN s'organisant en Belgique. On en discute sur la cellule internationale.

DP : Les permanents ne relaient pas l'info.

BETA LARP

Rachel informe le CA que les bénévoles organisant BEta Larp sont motivés pour reprendre la prochaine organisation. Il pourrait être intéressant de leur donner feu vert pour cela dès maintenant car l'une des principales critiques reçues étaient que le temps de préparation était trop court.

Benjamin pense que ce n'est pas une bonne idée car les permanents ne pourront pas assurer actuellement le suivi de ce projet.

Eric note que l'équipe aura plus de temps car la date de BEta Larp sera reportée.

AP : Eric postera un message sur slack pour informer les bénévoles de la situation.

SONDAGE

Rachel aimerait que l'analyse des résultats du sondage ne soit pas perdue de vue et qu'il faudrait trouver une date pour faire cela.

AP : Rachel contactera June pour lancer un prochain Doodle en vue de trouver une date.

BWAT

Lucie a discuté avec Pierre (?) de la BWAT qui a bien lu le document de référence et qui a noté plusieurs soucis exploitables par des assurances. Il nous conseil de modifier le document au plus vite pour se protéger (les homologateurs sont potentiellement responsable pour l'instant si un accident similaire à celui d'Outreterre venait à avoir lieu).

DP : Le CA décide de garder le document BWAT actuel pour AVATAR car les modifications ne pourront pas être établies avant notre événement.

AP : Benjamin scannera les documents annotés de Lucie et les enverra à tout le monde.

ROI

Mégane signale que le ROI de BE Larp n'a jamais été présenté aux administrateurs qui sont pourtant sensés le respecter et le faire respecter. Elle voudrait que cela change et que ce document soit présenté au début de chaque mandat d'administrateur ainsi qu'aux volontaires s'engageant pour BE Larp.

MISE AU VERT

Mégane aimerait inviter les membres du CA (et les permanents s'ils le désirent) à une mise au vert chez elle après la réalisation d'AVATAR.

Tous les membres présents approuvent cette idée et s'en réjouissent.